

Numéro spécial - partenariat

Abonnez-vous à la lettre de diffusion de l'Institut Régional du Travail Social sur le site www.irtsaquitaine.fr

l'édito

La rentrée est faite

Les formations relancées, il nous faut penser à tous ceux qui concourent à leur mise en oeuvre et à une insertion professionnelle réussie des étudiants et des stagiaires en travail social. Le partenariat n'est pas un vain mot. Il s'incarne en des personnes qui au fait de leur responsabilité et de leur expérience professionnelle acceptent de transmettre à tous ceux qui veulent apprendre. L'Institut compte sur ses partenaires pour qu'ils se définissent comme sites qualifiants, c'est-à-dire comme acteurs premiers de la formation. Le partenariat passe avant tout par des équipes et des établissements sans lesquels nous ne pourrions pas parler de véritable professionnalisation. L'Institut les reconnaît et les remercie.

*Albert Klein
Directeur général*

l'association

A la suite de son assemblée générale de juin 2008, l'Association Régionale du Travail Social Aquitaine a désigné son nouveau président, **M. François Viñas**, directeur de la mission locale du bassin d'Arcachon et membre de l'association depuis 2002.

Mme Moncoucut, vice-présidente du Conseil Général de la Gironde, le rejoint à la vice-présidence de l'association.

l'actualité

Félicitations aux nouveaux diplômés

- Diplôme d'Etat d'Assistant de Service social : 44 validations totales et 14 validations partielles
- Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé : 94 reçus
- Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur 41 reçus
- Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé : 11 reçus (100%)
- Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de vie Sociale : 14 validations totales et 2 validations partielles
- Diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale : 20 reçus
- Certificat de Qualification Moniteur d'Atelier : 21 reçus (100%)
- Diplôme Universitaire de Directeur d'Etablissement Secteur Petite Enfance : 6 reçus.

Bienvenue à tous nos étudiants et stagiaires

La nouvelle promotion des formations initiales vient d'effectuer sa rentrée.

Elle se compose de 282 étudiants répartis sur les filières AS (69), EJE (35), ES (107), ETS (6), ME (47), TISF (18).

C'est donc désormais 759 étudiants et 536 stagiaires que nous accueillons à l'institut.

Ils seront bientôt rejoints par la nouvelle promotion des AVS (12) et des CAFERUIS (50).

Bonne rentrée à tous

Les partenaires au secours des stages

La récente disposition obligeant les établissements à gratifier les stages de plus de 3 mois pour les formations de niveau III (après le bac) questionne les directions et les équipes sur leur capacité à accueillir des stagiaires.

Une table ronde organisée le 10 juin 2008 par les étudiants de l'IRTS Aquitaine a fait le point de la question avec des assurances de l'Etat que le financement de la mesure pourra être assuré. Voir le dossier gratifications de stages sur le site de l'institut www.irtsaquitaine.fr



Un exemple de partenariat en Formation supérieure : le couplage CAFDES et Master de l'IAE.

La lettre : vous avez conclu un partenariat original et, pour l'instant, unique en France, afin de proposer, pour la même durée et le même coût un double diplôme CAFDES-Master administration des entreprises niveau 2 de l'IAE. Comment est né ce projet de partenariat entre vos établissements?

S. EVRAERT (Directeur de l'IAE Bordeaux) : Ce projet est né d'une prise de contact entre le staff de l'IRTS et un de nos enseignants. Les premières discussions ne portaient pas sur un partenariat aussi poussé que la création du double diplôme CAFDES/MAE, mais cette solution s'est finalement imposée d'elle-même. En effet, nous estimons que notre développement doit passer non pas par un "saupoudrage" de relations superficielles, mais par un nombre plus restreint de relations approfondies avec des interlocuteurs privilégiés.

La lettre : qu'est-ce que cela apporte à votre institution ?

S. EVRAERT Le partenariat avec l'IRTS nous a ouvert la porte vers un secteur d'activité dans lequel nous sommes très peu présents et où nous n'aurions eu aucune chance de nous implanter seuls. En ce sens, il contribue à assurer le développement de notre IAE, et ce, de manière tant quantitative (par le nombre d'étudiants) que qualitative (par les perspectives professionnelles offertes aux diplômés). Dans le contexte actuel de responsabilisation des établissements d'enseignement supérieurs, ces aspects sont essentiels.

La lettre : comment les stagiaires réagissent-ils?

S. EVRAERT Nous n'avons pas la prétention d'être parfaitement compétents dans le secteur d'activité des stagiaires. Notre approche pédagogique vise donc avant tout à leur présenter les outils de gestion utilisés dans le secteur marchand et à les pousser à questionner leur pertinence dans leurs propres structures. En ce sens, c'est donc à la fois notre technicité et notre culture qui peuvent pousser les stagiaires à penser "en dehors de la boîte".

la conférence Quelles politiques pour revaloriser le travail social ?

Extrait de la conférence de M. Klein à la journée de l'URIOPSS du 4 juin 2008



Eléments de situation : En 2008, d'après l'UNEDIC et le CREDOC, les entreprises et les services ont exprimé 1.3 millions de projets d'embauche, soit 6.1 % de plus que l'an dernier. Près de 7 projets sur 10 concernent les remplacements pour départs à la retraite. L'action sanitaire et sociale a besoin de 13 200 embauches supplémentaires par rapport à 2007.

Cela donne la mesure du problème qui nous occupe aujourd'hui.

Pour revaloriser le travail social, il faut croire à la **valeur ajoutée** des services rendus à la collectivité au nom de la solidarité nationale par le secteur de l'économie sociale auquel nous appartenons. Plus facile à dire qu'à faire, en un temps où la marchandisation des services trouve de nouveaux espaces et de nouveaux débouchés avec des marges de manoeuvre plus grandes. Europe oblige, le secteur lucratif réclame l'application des règles de libre concurrence, encouragé par le libéralisme dominant.

Premier axe de (re)valorisation : il se situe à l'échelle macro économique de l'Europe, et il consiste à revendiquer haut et fort la garantie que notre secteur soit exclu de la circulaire Bolkestein. Cette dernière organise le marché des services et la concurrence au sein des pays de l'Union. Il est vital que les domaines où nous exerçons se retrouvent en dehors de l'espace mercantile : logement, aide à l'enfance, aide aux familles et aux personnes dans le besoin.

En effet, une directive européenne prévoit que les activités relevant des services sociaux d'intérêt général puissent sortir du champ concurrentiel à condition qu'elles soient assurées par des prestataires mandatés par l'Etat, au niveau national, régional, ou local. Le gouvernement français (plus précisément les services de Bercy) doit se déterminer avant la fin de l'année et préciser quelles sont les modalités de mandatement des prestataires que nous sommes. Faute de quoi, nos activités seront livrées à la libre concurrence. Une pression résolue des branches profession-

nelles réunissant des fédérations d'employeurs et des syndicats, est fortement recommandée pour obtenir la décision salubre, plutôt que de laisser des hiérarques disposer de nos secteurs d'intervention et faire leur accommodement réglementaire. Les cibles visées par un lobbying de notre part, comprendraient les ministères concernés et les parlementaires européens. Il faut aider ceux-ci à exercer leur rôle de contre-pouvoir, face à la toute puissante administration communautaire qui décide, et arrête parfois, des positions déconnectées des réalités quotidiennes. Le travail social en Europe gagnerait à faire respecter une zone économique non marchande fondée sur la dimension d'intérêt général des services aux personnes.

Deuxième axe de (re)valorisation : Notre valeur ajoutée tient à la compréhension et à la conviction que le secteur associatif **fait à la place** de l'Etat et des collectivités territoriales parce que celles-ci et celui-là ne savent pas faire ou ne veulent pas faire. Nous existons historiquement par défaut des acteurs que je viens de nommer, mais aussi par la force des mouvements sociaux et la liberté de réunion associative. Par conséquent, pour revaloriser le travail social, il nous faut revisiter nos projets associatifs et les objets sociaux qu'ils contiennent. S'engager à définir les valeurs associatives qui comptent le plus pour nous, ou les redéfinir pour mieux les revendiquer et les défendre. Celles-ci motivent notre engagement et nos actions au jour le jour. Parler de valeurs associatives ne suffit pas.

Il faut les engager dans une culture offensive de mar-

quage de l'offre auprès des pouvoirs publics. Comprenez- moi bien. Les valeurs ne sont pas négociables mais elles sont les marqueurs d'identité et de spécificité qui donnent de la reconnaissance et de l'attrait pour ce que nous avons à proposer. Actuellement, c'est une lapalissade de dire que ce sont les associations et les entreprises à culture forte qui se développent à la demande des commanditaires de l'action sociale et médico-sociale.

Il ne suffit pas de comprendre que le travail social assume un rôle par défaut ou par compensation, encore faut-il qu'il trouve sa place.

Aujourd'hui, cette place se réfléchit, soit du côté des futures agences régionales de la santé (ARS) dans une dimension sanitaire et bien sûr médico-sociale, à faire reconnaître dicit l'UNIOSS ; soit du côté de l'action sociale territorialisée, celle encadrée par les départements. Le temps m'est compté et je ne puis entrer dans les détails. Sans doute, une ligne de tension s'établit entre ces deux pôles d'attractivité qui peut exister à l'intérieur d'une même association dans une partition de services et d'établissements.

Ligne de tension ne veut pas dire point ou ligne de fracture entre un positionnement stratégique de type bastion et la logique du territoire qui oblige au travail en réseau et au maillage des entités économiques et sociales. Je rends ici hommage à Robert Albin, longtemps dirigeant de l'ADAPEI Gironde et ensuite du Lot-et-Garonne, qui a été parmi les premiers dans la région à comprendre l'importance du choix de l'implantation géographique, territoriale des structures dans l'organisation des schémas, plans et cartes d'action sanitaire et sociale.

Troisième axe de (re)valorisation : Des valeurs authentiques mobilisent les hommes. Nous sommes riches d'un capital humain et détenteurs d'une expérience indéniable. Il importe de les faire fructifier en interne. On ne peut revaloriser le travail social qu'en mobilisant de concert les bénévoles ou les volontaires associatifs et les professionnels. Une hypothèse parmi d'autres : la pénurie des personnels si elle est avérée, n'est-elle pas une résultante de la difficulté à composer les forces vives de l'association ? La difficulté à trouver des administrateurs disponibles et compétents pour repeupler et redynamiser les conseils est flagrante. Ce n'est pas en sollicitant les nouveaux retraités, directeurs généraux ou cadres émérites dans les conseils et les bureaux que l'on parviendra à endiguer la misère du volontariat.

Le recours à des spécialistes du recrutement associatif devient nécessaire si les responsables en place n'ont plus suffisamment d'entregent pour capter de nouveaux militants. Il est évident pour moi que, de la qualité des associés, dépend la qualité des salariés. Par un enchaînement de cause à effet, les employeurs n'ont que les salariés qu'ils méritent. Le travail social dépend largement du substrat associatif qui saura ou non déceler les talents et les meilleurs potentiels.

Quatrième axe de (re)valorisation : « Il n'est de richesses que d'hommes » a déclaré Jean Godin. Du côté ressources humaines, un constat s'impose. Jamais nous n'avions disposé d'autant de personnels qualifiés, voire doublement qualifiés (cursus professionnel et universitaire).

Le travail social doit s'affirmer comme vecteur de mobilisation de l'intelligence collective et nos établissements comme lieux de déploiement et d'exercice de cette intelligence au plus près des situations des personnes prises en charge. Comment mobiliser l'ensemble de ces ressources intellectuelle et expérientielle ? Sachant que si cette intelligence devait être mise sous le boisseau, coupée des finalités auxquelles nous nous reportons (repensons à nos valeurs), cela affecterait des personnes qui pourraient désertir leurs équipes.

OUI, le travail social attirera les jeunes générations si en soutien des buts affichés de solidarité, de générosité envers les publics en difficulté, elles connaissent l'intelligence des personnels à réparer, à reconstruire, à renouer des destins individuels et des liens sociaux. Cette intelligence se manifeste dans la production et la transmission des savoirs. Nous avons intérêt à prendre conscience que les établissements sont des lieux de production et de transmission des savoirs. Cette observation encourage l'émergence de la fonction pédagogique intégrée aux équipes. Je veux parler de l'office rempli par tous ceux qui réalisent des accompagnements et actes de formation sur leur lieu d'exercice professionnel. Ils sont aujourd'hui dénommés tuteurs, référents de formation, maîtres d'apprentissage. Il est heureux que les plus expérimentés et les plus volontaires des professionnels puissent assurer cette fonction. L'organisation de celle-ci pourrait reposer dans les établissements sur des personnes-ressources disponibles et ne nécessiterait pas de spécialistes venus d'autres secteurs.

En conférant ses lettres de noblesse à la notion récente de site qualifiant, ces salariés mettent en œuvre la pédagogie des situations professionnelles et peuvent donc être considérés comme des acteurs à part entière de la formation.

Dans tous les cas ils sont les partenaires reconnus de l'IRTS Aquitaine.

En conclusion, le travail social a de beaux jours devant lui, s'il réunit plusieurs conditions :

- s'inscrire dans l'espace économique européen en revendiquant sa vocation désintéressée sur les plans politique et juridique.
- défendre les valeurs constitutives de son histoire. Les faire connaître car elles sont porteuses de projets et d'actions qui ont fait leurs preuves.
- mobiliser l'intelligence des personnes et des équipes sur les notions d'économie sociale, de projets de développement solidaire et d'entreprise apprenante,
- encourager et intégrer la fonction formative au sein des services et des établissements. Elle est le moyen de « précipiter » (au sens chimique du terme) les processus de qualification et de gérer les compétences en interne.
- mobiliser le partenariat en faveur des formations et des stages qui participent à l'arrivée d'une nouvelle génération de professionnels.

Je vous remercie pour votre attention.

Albert Klein

Directeur général de l'IRTS Aquitaine

Illustrations de partenariat



■ **vendredi 19 septembre 2008**

Colloque **ADAPEI** Gironde—50ème anniversaire
« L'intégration de la personne handicapée mentale »
Avec la participation de Mme Lamarque, formatrice .



■ **mardi 23 septembre 2008**

Journée d'étude organisée par la **CAF** de la Gironde
« la famille et la participation des familles dans les politiques éducatives »
Avec la participation de Mme Rolland, formatrice .



■ **jeudi 16 octobre 2008**

journée d'étude organisée par l'IRTS Aquitaine en partenariat avec **l'ADICOD** sur le thème :
« Vie intime, sexualité et handicap : juridiquement correct ? »
avec la participation de Sheila WAREMBOURG, sexologue et intervenante à Handicap international, des juristes, des professionnels et des personnes en situation de handicaps.



■ **vendredi 17 octobre 2008**

Journée d'étude organisée par le **CREHAI** à l'institut, sur le thème :
« Les bonnes pratiques sont-elles recommandables ? »
Evaluation, contrôle, normalisation, etc : quel espace de liberté laissé aux professionnels pour donner du sens au travail social ? »
Avec la participation de M Klein, directeur général de l'IRTS Aquitaine.



■ **vendredi 17 octobre 2008**

Journée de restitution régionale de l'Aquitaine organisée, à l'institut, par **UNIFAF**
« Evaluation du dispositif de soutien de branche VAE DEES »



■ **jeudi et vendredi 27/ 28 novembre 2008**

jours d'étude organisés par le **Conseil général de la Gironde**
« de l'impossibilité à éduquer à une éducation possible » sens et finalités de l'action éducative en MECS
Avec la participation de M Servin, formateur .



■ **vendredi 28 novembre 2008**

Journée d'étude régionale, organisée par la **FNEJE**
« Quand l'espace est mis au service du projet éducatif, Rôle des professionnels dans l'aménagement de l'espace d'accueil, »
Avec la participation de Mme Chevalier, formatrice et des 3 promotions d'Educateurs de Jeunes Enfants .



■ **jeudi 22 janvier 2009**

journée d'étude organisée par l'IRTS
« l'insertion sociale : une passerelle vers l'emploi ? »

■ **mardi 07 avril 2009**

journée d'étude organisée par l'IRTS
« reg'arts croisés : rencontre internationale entre artistes, sociologues et travailleurs sociaux »

■ **jeudi 14 mai 2009**

journée d'étude organisée par l'IRTS
« de la parenté à la parentalité : quel rôle pour le travail social ? »

Pour plus d'informations sur les animations proposées à l'IRTS Aquitaine, consultez notre site :

www.irtsaquitaine.fr

Vous pouvez également consulter ou déposer une offre d'emploi.

la lettre - diffusion de
l'Association Régionale du Travail Social
9 avenue F. Rabelais
33401 Talence Cedex
Tél : 05 56 84 20 20, Fax : 05 56 84 20 22
www.irtsaquitaine.fr
contact@irtsaquitaine.fr